Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 12 (1986)

Heft: 3

Artikel: Occupons, occupons, il en naîtra sans doute aussi quelque chose... du côté de la sociabilité!

Autor: Champod, Pierre-Alain / Usel, Massimo / Valiquer, Nicole

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-815034

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweiz.Z.Soziol./Rev.suisse sociol., 3 (1986) 507-513

OCCUPONS, OCCUPONS, IL EN NAITRA SANS DOUTE AUSSI QUELQUE CHOSE... DU COTE DE LA SOCIABILITE !

Pierre-Alain Champod, Massimo Usel & Nicole Valiquer
Membres de la Fédération des Associations de Quartier et d'Habitants (FAQH), Case 74, CH - 1211 Genève 8

L'article de Cordey, Gfeller & Martin s'interroge principalement sur les enjeux des associations de quartier et se demande, entre autres, s'il faut voir en elles une "rénovation" du mouvement ouvrier. Nous essaierons par notre analyse de cerner la spécificité des associations de quartier dont les acteurs et les pratiques véhiculent une logique propre qui les situe historiquement en rupture avec les schémas organisationnels et idéologiques du mouvement ouvrier. Nous accorderons une attention plus particulière aux occupations d'immeubles qui ont eu lieu entre 1978 et 1982.

La rédaction de cette communication nous stimule en tant que membres d'associations de quartier puisqu'elle nous permet de faire un bilan critique sur les différentes actions menées et d'adapter notre stratégie au contexte socio-politique.

1. Les associations de quartier

Les associations de quartier se sont créées au début des années septante dans la mouvance post-soixante-huitarde. Comme le Rassemblement en faveur d'une politique sociale du logement, elles ont pour objectif la défense des locataires, mais elles ont développé des analyses et des stratégies différentes. Pour ces groupes, un des meilleurs moyens pour préserver des logements bon marché en ville consiste à éviter la démolition et la rénovation luxueuse des anciens immeubles. A cette revendication concernant le prix de location des appartements est liée une préoccupation pour l'environnement ou, selon une formule consacrée, pour l'amélioration du cadre de vie.

Dès 1970, des associations d'habitants se constituent dans la plupart des quartiers urbains. Elles se créent à partir d'une revendication précise variant d'un quartier à l'autre : la restructuration du quartier pour les Grottes, la création d'une place de jeux pour la Jonction, l'abattage d'arbres à Plainpalais, etc.. En s'opposant à un projet critiqué par une partie importante de la population

concernée, ces associations acquièrent rapidement une certaine audience. De plus, c'est l'époque du "non au béton" et de la redécouverte de la vie en ville, idées qui s'inscrivent bien dans la pensée de ces associations. Pour se faire entendre, elles utilisent des moyens traditionnels (pétitions, lettres aux autorités, initiatives) et organisent des actions plus spectaculaires (occupations d'appartements vides, manifestations de rue).

Elles regroupent toutes les tendances issues de mai 68, du baba au "mao" pur et dur en passant par l'écolo végétarien. Parmi les personnes qui joueront un rôle important au sein de ces associations, on trouve de nombreux travailleurs sociaux et architectes. Jusqu'à la fin des années septante, la présence de nombreux militants appartenant aux différentes "chapelles gauchistes", florissantes à cette époque, a induit un discours révolutionnaire et anticapitaliste, ainsi qu'une critique acerbe des partis de gauche accusés de collaborer avec la bourgeoisie. Le grand soir passant de mode, les associations ont modifié leurs discours et ont recentré leurs actions sur des objectifs concrets (l'initiative Droit au Logement illustre bien cette évolution). On ne propose pas la révolution, mais on tente d'influencer la politique menée par les autorités en matière de logement.

Des associations d'habitants existant dans de nombreux quartiers, de multiples actions ont été entreprises pour les regrouper. La crainte qu'une organisation politique prenne le pouvoir et contrôle les différentes associations explique l'échec de plusieurs tentatives. Finalement, en 1980, la Fédération des Associations de Quartier et d'Habitants (FAQH) a vu le jour. Onze associations en font partie ; en 1983, elle se scinde en deux groupes. Durant ces trois années, la FAQH a été très active ; elle a organisé de nombreuses occupations d'appartements laissés vides dans l'attente d'une rénovation ou d'une démolition et lancé l'initiative pour le droit au logement.

Il faut donc souligner que les associations de quartier placent au coeur de leurs revendications la recherche d'une meilleure qualité de la vie. Cette revendication est portée par des militants appartenant à ce que des sociologues appellent la "nouvelle classe moyenne". Le véritable enjeu des luttes qu'ils mènent porte sur la vie quotidienne sous tous ses aspects et non seulement celui de la production. Par leurs pratiques et leur composition sociale, les associations de quartier ne peuvent pas être considérées comme une expression du mouvement ouvrier, même si leurs actions ont eu un certain écho parmi les couches moins favorisées de la population. S'il fallait vraiment trouver un lien avec le mouvement ouvrier, il faudrait plutôt le chercher au sein du Rassemblement, dans lequel nous retrouvons des représentants des syndicats et de la gauche

traditionnelle. A notre avis, il nous semble plus important de nous interroger sur le sens et le contenu des pratiques et des revendications des associations de quartier et de cerner comment, à partir d'un objet précis - l'urbain -, elles remettent en cause le système social et peuvent jouer un rôle de contre-pouvoir au niveau de la territorialité définie qu'est le quartier.

A ce titre, le mouvement des occupations témoigne de la capacité des associations de quartiers de mobiliser l'opinion à partir d'actions spectaculaires et illégales et de montrer que des relations plus conviviales sont possibles entre habitants d'un immeuble ou d'un quartier.

2. Les occupations

Nous avons vu qu'en 1980 se crée, non sans problèmes, la FAQH dont le but est de coordonner les actions dans les différents quartiers. C'est dans ce cadre que se développe le Mouvement de Relocation Forcée. L'occupation est alors conçue comme le moyen de lutte privilégié contre la crise du logement et l'augmentation des rénovations coûteuses avec son corollaire des "1000 appartements vides". Le côté spectaculaire de ces actions, le rythme incessant avec lequel elles défrayent la chronique font que le débat lancé dans la rue se répercute dans l'enceinte parlementaire et dans les médias. Rappelons que les premières occupations ont eu lieu en 1978 dans le quartier des Grottes et avaient pour objectif de s'opposer au phénomène de mort lente du quartier. La ville de Genève, propriétaire de la grande majorité des immeubles, refusait en effet de les relouer dans l'attente d'une rénovation globale du quartier. Dès 1980 des occupations ont lieu dans plusieurs quartiers et dans des immeubles appartenant cette fois-ci à des propriétaires privés. Le débat ne se confine dès lors plus au seul problème d'urbanisme mais pose la question de la nature du logement, à savoir : le logement est-il une marchandise comme une autre ou un bien de première nécessité ? Ce qui revient à affirmer le principe du droit au logement. Il est indéniable que la dénonciation des 1000 logements vides retient l'attention de nombreux habitants et que dans ce contexte les occupations d'immeubles, qui posent à la fois le problème et sa solution immédiate, leur apparaissent légitimes. Plusieurs lettres de lecteurs en témoignent. Peu à peu les partis poltiques intègrent la question de la crise du logement dans leurs programmes.

La gravité de la pénurie de logements bon marché aurait un jour ou l'autre soulevé ces questions fondamentales, mais les ac-

tions des associations de quartier permettent au débat de se développer autour des questions touchant le type de rénovation et par là cherchent à donner aux habitants la possibilité d'être partie prenante des choix et décisions en matière de cadre de vie. Le Mouvement de Relocation Forcée est confronté à une double réalité, il doit gérer, d'une part, au niveau des idées, le contenu idéologique et politique des occupations et d'autre part, la vie quotidienne de celles-ci. Le premier aspect renvoie au précédent développement et a fait l'objet de multiples débats, comptes-rendus, etc.. Par contre, la vie quotidienne du mouvement n'a suscité que peu d'analyses jusqu'ici. Le côté public et spectaculaire a retenu l'attention. Nous voulons engager la discussion sur quelques facettes cachées du mouvement qui en ont fait toute la richesse.

2.1. Une expérimentation sociale

L'occupation n'a pas été seulement un moyen pour résoudre un problème de logement. Très tôt, les espaces appropriés sont devenus les témoins d'une autre forme de convivialité. Il suffit de songer aux multiples expériences "alternatives" qui se sont succédé aux Grottes : La Maison des Enfants (jardin d'enfants dont l'activité se poursuit encore aujourd'hui sur un mode auto-gestionnaire), la Cantine Populaire, une Maison de la Musique, etc.. Dans ce contexte les locataires deviennent habitants. Ils répondent à leurs besoins en intervenant collectivement sur l'espace, en le modifiant et en se l'appropriant. En ce sens, ils ne sont plus seulement usagers d'un habitat donné mais créateurs de leur quartier. Cette prise en charge des problèmes par les habitants eux-mêmes a donné la véritable essence subversive du mouvement puisqu'elle a démontré qu'il était possible de vivre autrement son quartier. La dimension "locale" dans le sens d'une territorialité vécue et vivante se retrouve dans les autres associations de quartiers. Elle explique aisément le répondant que les associations de quartier ont obtenu de la part des habitants. En effet, ceux-ci, dans leur réalité quotidienne, partagent des besoins individuels, en espaces verts, en lieux de rencontre, etc. et trouvent une réponse collective dans les propositions avancées par les associations de quartier.

D'autre part, les habitants participent à des degrés différents à l'élaboration des revendications, aux actions les soutenant et à la réalisation concrète de certaines solutions collectives, et se reconnaissent dès lors comme membres d'une même collectivité. Ce processus dessine à lui seul un enjeu politique important puisqu'il préfigure une forme d'organisation sociale autonome à la dimension locale du quartier. L'image utopique qu'elle recouvre a été

assez prégnante pour que des organisations structurées comme des partis politiques, voire des syndicats, aient introduit dans leur discours des thèmes plus proches de la réalité quotidienne des gens.

Certaines occupations ont aussi été le moyen de développer un espace pour concrétiser un besoin collectif de "culture jeune". Différentes formes d'expérimentation ont eu lieu principalement au Conseil-Général et à la rue Argand. Le contenu de l'occupation s'est alors modifié. Nous sommes passés de l'habiter à une demande d'espace autonome pour les jeunes. Ce qui a présenté une difficulté pour les militants des associations de quartier de concilier ce type de revendications aux objectifs premiers du mouvement. En effet, ces deux facettes de l'occupation ne se situaient pas au même niveau de réalité (besoins différents/populations différentes). Par ailleurs, la demande de locaux pour jeunes s'inscrivait dans un même type de conflit de générations qui a donné lieu aux mouvements de "Zürich brennt" et de "Lôzanne bouge".

Il n'en demeure pas moins que les associations de quartier doivent prendre en compte le problème posé par le manque d'espaces pour des jeunes ; ces derniers, comme d'autres, sont exclus du mode de vie urbain ou marginalisés. Mais il n'appartient pas aux associations de quartier de prendre la parole à leur place. De manière générale, l'option des associations de quartier est plutôt de jouer un rôle de relais et de favoriser la prise en charge des problèmes par les personnes directement concernées, qu'il s'agisse de rénovations ou de besoins spécifiques (sociaux et culturels) de certaines couches de la population.

2.2. Les acteurs de l'occupation

Les différentes composantes du mouvement de relocation forcée nous renvoient à des populations elles aussi différentes qu'il convient de cerner de plus près. En effet, elles permettent d'entrevoir des moments-clés de l'occupation. Dans un premier temps, les occupants se recrutent parmi les militants des associations de quartier. L'occupation représente un moyen de plus pour faire aboutir leurs revendications. Cette action démonstrative vise surtout à sensibiliser l'opinion publique et donc à pouvoir négocier avec les autorités sur le type de rénovation. Par la suite, le mouvement prend de l'ampleur et touche différents secteurs de la ville. Les occupants sont alors soit d'anciens locataires qui refusent de quitter leur immeuble, soit des habitants à la recherche d'un logement. Dans les deux cas, nous retrouvons surtout des étudi-

ants, des jeunes travailleurs, des artistes, des "marginaux" (qui trouvent ainsi un milieu tolérant où ils sont acceptés), ...; leur mobilité au niveau du temps et de l'espace leur permettra de gérer le quotidien de l'occupation. En effet, celle-ci ne se réduit pas seulement à habiter "sans autorisation" un lieu donné mais implique une participation active et collective au devenir de l'immeuble. Il s'agit de rédiger des oppositions, de faire connaître l'histoire de l'immeuble à l'extérieur (par voie de presse par exemple), ainsi que les enjeux de l'occupation, d'assumer les tâches quotidiennes de "service d'immeuble" (entretien, réparations, chauffage, etc.). L'investissement et l'énergie que cela nécessite font peu à peu de chacun un "occupant à plein-temps". S'ajoutent un sentiment d'insécurité face à une expulsion toujours possible, une vague de violence exercée contre certains lieux d'occupation (l'affaire du "promoteur musclé Stäubli", les viols de Pré-Naville, les coupures d'eau et de chauffage), la peur de perdre son emploi, etc.. Cet ensemble d'éléments conduisent certainement les occupants à s'enfermer au sens propre et figuré dans leur lieu à la fois d'habitation et de vie. Si ce phénomène revêt d'une part un aspect "positif" (expérimentation sociale), il cache d'autre part un aspect "négatif" en ce sens qu'il exclut de fait des populations plus exposées aux risques de l'occupation. Nous pensons notamment aux familles à la recherche d'un logement, aux populations plus défavorisées, etc.. Par ailleurs, ces aléas et contraintes expliquent en partie la venue de "nouveaux" occupants jeunes pour lesquels l'occupation devient un lieu de "contre-culture". Nous les retrouvons à l'heure actuelle à l'origine des revendications pour un espace pour le rock et un lieu autonome (Fiasko à Genève).

2.3. Le ludique

Nous pouvons relever comme autre dimension importante du mouvement de relocation forcée son aspect ludique.

L'occupation d'immeubles, l'aménagement sauvage d'espaces verts, etc. ont un caractère spectaculaire ; nous retrouvons dans ce terme l'idée même de spectacle, donc de jeu. La préparation même d'une manifestation et de ses objectifs (occupations, ...) va dans ce sens. Le choix du parcours "officiel" (déclaré à la police) fonctionne comme un trompe-l'oeil et le jeu réside dans la préparation cachée d'un autre parcours et d'objectifs "non dévoilés". Cette mise en scène aboutit à une sorte de représentation du chat et de la souris, dont la Première est à chaque fois renouvelée. Et ce, sans oublier les accessoires d'usage : la musique (Fanfare des Pâquis), le chant (remake de la Belle Escalade), les masques (effi-

gies de promoteurs), les slogans et affiches. La fête et la spontanéité atteignent leur paroxysme à l'ouverture des appartements.

L'aspect ludique comporte deux facettes : il témoigne d'une part du bien-être de se trouver et de jouer ensemble et d'autre part de la dérision des pouvoirs économique et politique (se jouer de) que celle-ci démystifie et par là même nie. Et ce avec d'autant plus de force que l'humour n'a souvent pas droit de cité (de civitas !).

Cette dimension est à cultiver et à développer en tant que moyen d'expression. En ce sens, elle revêt, comme dans le cas du quartier dont nous avons parlé, un double rôle : elle se joue du pouvoir dominant et en même temps ouvre la voie vers des réseaux de relations sociales informels, fondés sur la réciprocité.

3. Conclusion

Le mouvement de relocation forcée a suscité une mobilisation importante de la population et a introduit dans le discours et les pratiques des thèmes nouveaux. En effet, nous assistons à un plus grand intérêt pour les rénovations et en même temps pour le maintien de l'habitat en ville. La question évolue par la suite vers le type de rénovation (légère/lourde), puis vers le phénomène des congés-ventes.

A l'heure actuelle, la réflexion doit, selon nous, porter sur les finalités du développement de la ville, ce qui revient à nous interroger sur la place de l'habitant vis-à-vis de la densification de celle-ci. La ville ne se réduit pas à une somme d'espaces unifonctionnels et marchands, mais doit répondre à des besoins vitaux de plaisir, de sociabilité et d'imaginaire. Les individus collectivement - dans un rapport dialectique - modèlent alors l'espace en se l'appropriant. L'autonomie de chacun doit s'acquérir dans la dimension locale qu'est le quartier. Il s'agit là de questions de fond qui relèvent plus de conceptions "philosophiques" que de considérations économiques et ponctuelles.